

**Conseil communal**  
Echandens

## **Procès-verbal de la séance du 11 octobre 2010**

### ***Ordre du jour :***

1. Procès-verbal du 28 juin 2010 ;
2. Assermentation de M. Bertrand Seydoux ;
3. Renouvellement de l'arrêté d'imposition (préavis No 05/2010) ;
4. Création d'un jardin du souvenir et désaffectation partielle du cimetière (préavis No 07/2010) ;
5. Communications municipales ;
6. Communications du Bureau ;
7. Divers et propositions individuelles.

M. Joël Moeckli, président, ouvre la séance à 20 h. précises en saluant les conseillères et conseillers, les membres de la municipalité, la presse et le public. Il constate que l'assemblée a été régulièrement convoquée conformément à l'art. 48 du règlement du conseil communal et peut donc valablement délibérer.

L'appel fait ressortir la présence de 47 membres du conseil. Se sont excusés : Mmes et MM. Edy Bridy, Jurgpeter Buser, Azucena Crolla, Claudine Curtet, Nicole Foucqueteau, Philippe Gandillon, Antonio Garcia, Karin Künstner, Jean Martin, Jean-Bernard Racine, François Vogel et Katharina Zürn

Mlle Camille Bohner et Mme Nicole Ayer Bersier fonctionnent comme scrutatrices.

### **1. Procès-verbal du 28 juin 2010**

M. Joël Moeckli informe l'assemblée qu'une erreur s'est glissée à la page 169, ligne 6, il faut lire 52 et non 51.

Aucune autre remarque n'étant formulée, il est accepté à l'unanimité.

### **2. Assermentation de M. Bertrand Seydoux**

M. Olivier Peissard, ayant été nommé Juge de Paix à Yverdon, il a dû nous faire part de sa démission, cette fonction n'étant pas compatible avec un mandat politique.

Conformément à l'art. 5 du R.C., le président procède à l'assermentation de M. Bertrand Seydoux. Dès lors, 48 membres du conseil communal sont présents.

### **3. Renouveaulement de l'arrêté d'imposition (préavis No 05/2010)**

M. Philipp Panchaud n'a rien à ajouter à ce préavis.

M. Daniel Dietrich, président de la commission des finances, reconnaît que vu les fluctuations et la conjoncture actuelle, il est difficile de se projeter dans l'avenir, raison pour laquelle la commission des finances, dans son rapport, a déposé l'amendement suivant, à savoir ajouter un paragraphe aux conclusions :

**« - de demander à la Municipalité de lui présenter à fin 2011 un état de situation détaillé sur les finances de la Commune ainsi qu'un budget 2012 aussi précis que possible. »**

M. Joël Moeckli ouvre la discussion.

M. Philippe Diserens demande si l'escompte de 10% accordé aux contribuables sera maintenu. M. Philipp Panchaud lui répond que cet escompte est un point acquis.

M. Philippe Martin précise que cet amendement est bien une demande ferme à la municipalité.

La parole n'étant plus demandée, M. Joël Moeckli donne lecture de l'amendement et l'on passe au vote à main levée, étant rappelé que ce vote laisse toujours entière la liberté de voter sur le fond.

Cet amendement est accepté par 47 oui contre 1 non.

M. Joël Moeckli donne ensuite lecture des conclusions amendées du préavis No 05/2010 et l'on passe au vote à main levée.

### **LE CONSEIL COMMUNAL D'ECHANDENS**

- Vu le préavis municipal No 05/2010,
- Vu le rapport de la Commission des finances
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

### **DECIDE A LA MAJORITE**

(47 oui – 1 non)

- d'accepter l'arrêté d'imposition tel que présenté en annexe du préavis No 05/2010 et dont il fait partie intégrante, pour une période de 3 ans, soit pour les années 2011, 2012 et 2013,
- de demander à la Municipalité de lui présenter à fin 2011 un état de situation détaillé sur les finances de la Commune ainsi qu'un budget 2012 aussi précis que possible.

#### **4. Création d'un jardin du souvenir et désaffectation partielle du cimetière (préavis No 07/2010)**

M. Philipp Panchaud précise que c'est bien une commission ad hoc qui a étudié cet objet et non la commission d'achat et vente d'immeubles comme indiqué dans le préavis.

M. Guy Richard, n'a rien à ajouter à ce préavis si ce n'est que le souhait de la commission d'objet de poser un banc ne posera aucun problème.

M. Michel Pellegrinelli, en l'absence de M. Jean-Bernard président de la commission d'objet, n'a rien à ajouter au rapport établi.

M. Daniel Dietrich, président de la commission des finances, n'a rien à ajouter à son rapport.

M. Joël Moeckli ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, il donne lecture des conclusions et l'on passe au vote à main levée.

#### **LE CONSEIL COMMUNAL D'ECHANDENS**

- Vu le préavis municipal No 07/2010,
- Vu le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet,
- Vu le rapport de la Commission des finances,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

#### **DECIDE A L'UNANIMITE**

- d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 50'000.-- pour la création d'un jardin du souvenir et désaffectation partielle du cimetière,
- de prélever ce montant sur nos disponibilités,
- d'amortir cette somme sur un délai maximum de 10 ans et/ou de prélever tout ou partie sur un Fonds et/ou une Réserve.

#### **5. Communications municipales**

**M. Jean-Marc Landolt**

#### **Projet de salle villageoise et place publique du Saugey**

Deux séances de travail ont été organisées aux mois de juin et d'août derniers en présence de la commission de suivi de l'étude du projet, composée nous vous le rappelons de Mesdames Monique Arzenton et Irène Caron, et de Messieurs Jean-Paul Brack, Philippe Gandillon, Michel Pache et de Jean-Marc Landolt.

Outre le contrôle de la conformité du programme architectural proposé, ainsi que l'étude des variantes de solutions, une grande partie du travail a été consacrée à la constitution du

groupement des mandataires spécialisés pour le développement de ce projet. Les mandats principaux suivants ont été confirmés :

- Ingénieurs en génie-civil : consortium Liard associés SA et BG ingénieurs conseils SA
- Ingénieurs CVS : Amstein et Walthert SA
- Ingénieurs électricité : Betelec SA
- Architectes paysagistes : Paysagegestion SA

Des sondages géotechniques ont été réalisés à l'emplacement de la future salle et du parking souterrain, ceci afin de prendre en compte dès le début de l'étude la qualité du sous-sol à cet endroit.

Comme annoncé à plusieurs reprises, une démarche participative de la population accompagnera le déroulement de cette étude. Pour ce faire, la Municipalité a mandaté Monsieur Fabien Dunand, spécialiste en communication, afin d'organiser cette démarche.

Trois groupes d'intérêts seront très prochainement conviés à participer à cette consultation. Il s'agit :

- des commerçants et des habitants proches du projet
- du Conseil communal et des sociétés locales
- des habitants d'Echandens, qui seront représentés par un échantillon d'environ 150 personnes invitées à participer à la démarche

Dite démarche se fera en deux temps; un premier atelier avec chacun des trois groupes, l'un après l'autre, pour présenter le projet et recueillir les propositions, suggestions et autres remarques. Puis une deuxième réunion pour présenter une synthèse des propositions et remarques, afin de s'assurer que chaque groupe se retrouve dans la synthèse proposée.

La Municipalité a décidé de ne pas participer à ces ateliers, ceci afin de garantir une totale liberté aux personnes qui auront accepté de s'exprimer dans ce processus.

La synthèse validée par les différents groupes sera transmise à la Municipalité, qui en fera une appréciation politique en fonction des buts poursuivis par la Commune, et des moyens à disposition pour la réalisation du projet.

La décision de la Municipalité sur la prise en compte de tout ou partie des propositions formulées, fera l'objet d'une communication au Conseil, qui sera suivie d'une présentation publique et d'un tout ménage à l'attention des habitants de notre commune.

**Mme Irène Caron**

### **Appartement rénové du 1<sup>er</sup> étage du Château**

Les dossiers de candidature soumis par la gérance ne correspondant pas à nos attentes, les recherches pour trouver un locataire se poursuivent activement.

Les montants exacts des travaux vous seront communiqués lors du prochain conseil, mais nous pouvons d'ores et déjà vous dire qu'ils sont en adéquation avec le préavis 09/2009.

### **Structure d'accueil la Parent'Aise**

Les locaux de la Parent'Aise transformés par nos soins en 2009 répondant aux normes fixées pour l'accueil de jour des enfants, le réseau AJEMA a reconnu notre structure et nous a versé, comme prévu, une aide au démarrage complémentaire dite "à la pierre". C'est donc un montant de Fr. 21'116.- qui nous revient, sur les Fr. 83'278.35 que nous ont coûtés les travaux de transformation.

Nous avons eu la chance de bénéficier de cette subvention, qui était limitée sur une période allant de juin 2009 à décembre 2010, et qui n'est plus accordée pour les nouvelles structures.

Par ailleurs, la FAJE a accordé un montant de Fr. 63'000.-- à la structure d'accueil « La Parent'Aise », pour sa 1<sup>ère</sup> année de fonctionnement.

### **M. Philipp Panchaud**

### **Décompte final de la péréquation et de la facture sociale selon les comptes 2009**

L'Etat nous a communiqué le décompte final 2009 de la péréquation ainsi que celui de notre participation à la facture sociale 2009

#### Péréquation

	Calcul final	Différence
Contribution budgétée Fr. 1'633'870.--	Fr. 1'782'077.--	Fr. 148'207.--

	Calcul final	Différence
Recette budgétée Fr. (- 432'528.--)	(Fr. -537'829.--)	(Fr. - 105'301.--)

#### Facture sociale

	Calcul final	Différence
Contribution budgétée Fr. 3'921'703.--	Fr. 3'385'171.--	(Fr. - 536'532.--)

Au vu de ce qui précède, l'Etat nous a donc restitué Fr. 493'626.--. Ce montant viendra embellir les comptes 2010.

Nous sommes colloqués en classe 8.3. Rappelons ici que les classes vont de 0.0 à 20.0 et que la classe 0.0 est celle qui contribue le plus.

### **M. Guy Richard**

### **Personnel de voirie**

Afin de reconstituer l'équipe de voirie quelque peu décimée par les départs, nous avons engagé avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2010, Monsieur Luis Samuel Nunes Da Silva, habitant Echandens.

En conséquence, l'équipe actuelle est composée de :

MM. Eric Monnet, chef de voirie  
Manuel Sequeira De Freitas, remplaçant du chef  
Luis Samuel Nunes Da Silva

Nous sommes en pourparlers avec une quatrième personne pour compléter cette équipe.  
Pour information, Monsieur Ludovic Lupi nous a quittés le 31 juillet 2010.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que cette nouvelle brigade donne entière satisfaction.

## **M. Michel Pache**

### **Pompe vacuum**

Comme vous l'avez certainement lu dans la presse, il a été constaté un problème sur la conduite de la pompe vacuum près du tennis, le 21 septembre dernier.

Il a été prévu la création d'un bouchon afin d'éviter momentanément l'écoulement dans la Venoge, le temps de prévoir une réparation durable.

Le 23 septembre 2010 la conduite et l'exutoire ont été nettoyés et le bouchon posé. Les WC du tennis ont été mis hors service à ce moment-là.

Dès le 1<sup>er</sup> octobre, le démontage de la fosse a été réalisé afin de l'agrandir.  
Le 05 octobre, la nouvelle installation a été mise en service.

### **Décompte final Préavis N° 04/2009 – Réfection du chemin des Vignes.**

Dans sa séance du 20 avril 2009, le Conseil communal a octroyé à la Municipalité un crédit de Fr. 162'000.-- en vue de réaliser le concours de projet mentionné en référence.

Le décompte final est défini comme suit :

	<b>Préavis 04/2009</b>	<b>Coût effectif</b>
Génie civil, béton bitumineux et tapis	140'000.00	117'408.75
Honoraires d'ingénieurs et direction des travaux	3'000.00	3'465.35
Honoraires du géomètre et prestations particulières	5'000.00	2'869.85
Divers et imprévus	14'000.00	1'045.70
<b>Coût total des travaux TVA incluse</b>	<b>162'000.00</b>	<b>124'789.65</b>

Eauservice a réglé directement les travaux à sa charge, à savoir : la largeur de la fouille utilisée lors du remplacement de leur conduite et le tapis bitumineux allant du chemin de la Dent d'Oche, sur environ 30 m.

## **6. Communications du Bureau**

M. Joël Moeckli donne les résultats des dernières votations, à savoir que :

- la modification de l'assurance-chômage a été acceptée par 340 oui contre 309 non,
- la prolongation des mandats communaux en cas de fusion a été acceptée par 582 oui contre 51 non,
- la juridiction en matière de bail a été acceptée par 357 oui contre 277 non.

La prochaine séance du Conseil aura lieu le lundi 6 décembre 2010 à 20h.

## **7. Divers et propositions individuelles**

M. Philip Panchaud annonce que le 30'000'000ème voyageur des MBC sera prochainement honoré.

Mme Jacqueline Guidetti demande dans quel délai seront constitués les différents groupes de consultation annoncés par M. Landolt qui lui répond que cela va se faire dans un court délai.

Mme Jacqueline Guidetti revient sur le projet de la zone En Dandolens en demandant s'il ne sera pas possible d'étudier la possibilité de créer cette rue à sens unique. M. Michel Pache lui répond que les sens uniques sont très difficiles à gérer mais qu'une signalisation pourrait être réétudiée pour la croisée avec la rue de la Riaz.

Mme Catherine Paganuzzi demande si les travaux effectués suite au problème de la STEP cité par M. Michel Pache sont bien réglés, ce qui lui est confirmé. Elle signale également la présence fréquente de renards et demande comment il faut réagir. M. Guy Richard lui répond que les garde-faunes s'en occupent.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h.40.

Le Président :

La Secrétaire :

Joël Moeckli

Claire-Lise Martin